

d'AECEC. Si AECEC et EIC y consentent l'un et l'autre, ces postes peuvent aussi être dotés par des experts des affaires consulaires de la filière des affaires sociales. Les agents des affaires sociales à l'étranger qui, outre leurs fonctions d'immigration, accomplissent des fonctions consulaires, continueront à s'acquitter de ces fonctions consulaires au nom d'AECEC. De même, un employé d'AECEC qui, dans le cadre de ses attributions, accomplit des fonctions d'immigration, continuera à s'acquitter de ces fonctions d'immigration au nom d'EIC.

16. À qui reviendra la **gestion** de la fonction consulaire à l'étranger?

AECEC sera toujours responsable pour la gestion du programme consulaire. Les chefs de mission devront assurer la prestation efficiente des services consulaires jusqu'à ce que les modalités du transfert des responsabilités auprès d'EIC soient définies.

17. Où la fonction consulaire et le Bureau des passeports seront-ils situés à AECEC?

Les opérations consulaires et les fonctions qui touchent la politique consulaire passeront au Secteur des affaires juridiques (JFB). Il en ira de même pour le Bureau des passeports.

18. Je suis une SCY non permutante et je travaille dans une direction géographique de programmes. Mes fonctions portent à 100 % sur des questions d'immigration? À quoi dois-je m'attendre?

EIC vous offrira un poste de groupe et de niveau correspondant à votre poste d'attache. Si vous choisissez de ne pas accepter cette offre, vous serez protégée par les dispositions de la Politique concernant le réaménagement des effectifs (voir les questions et réponses sur le réaménagement des effectifs).

19. Comment la liaison entre AECEC et EIC sera-t-elle assurée?

Les deux ministères conviennent qu'il leur faut un cadre de coordination des politiques pour traiter les questions d'intérêt mutuel (réfugiés, migration). Il restera donc à AECEC un petit service qui se chargera de cette fonction.

20. La décision de défiliariser les EX touche-t-elle les agents des affaires sociales?

L'initiative de défiliarisation restera au point mort jusqu'à ce que l'on examine les répercussions que le transfert du programme d'immigration à EIC aura sur elle.